

Ferry, Victor. 2015. *Traité de rhétorique à usage des historiens* (Paris : Classiques Garnier)

Francesco Attruia



Éditeur

Université de Tel-Aviv

Édition électronique

URL : <http://aad.revues.org/2283>

ISSN : 1565-8961

Référence électronique

Francesco Attruia, « Ferry, Victor. 2015. *Traité de rhétorique à usage des historiens* (Paris : Classiques Garnier) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 17 | 2016, mis en ligne le 15 octobre 2016, Consulté le 11 décembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/2283>

Ce document a été généré automatiquement le 11 décembre 2016.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Ferry, Victor. 2015. *Traité de rhétorique à usage des historiens* (Paris : Classiques Garnier)

Francesco Attruia

RÉFÉRENCE

Ferry, Victor. 2015. *Traité de rhétorique à usage des historiens* (Paris : Classiques Garnier), ISBN : 978-2-8124-4726-6, 267 pages

- 1 Paru dans la collection « L'univers rhétorique » aux éditions Classiques Garnier, cet ouvrage de Victor Ferry, docteur en rhétorique de l'Université Libre de Bruxelles et membre du GRAL (Groupe de recherche en rhétorique et en argumentation linguistique), aborde l'épineuse question de la preuve rhétorique en histoire. Que la discipline historique soit un champ fécond pour l'analyse argumentative était déjà un acquis, comme en témoignent les ouvrages collectifs, aux titres fort emblématiques, que Chaïm Perelman dirigea dans les années 1960 : *Raisonnements et démarches de l'historien* (1963) et *Les catégories en histoire* (1969). Toujours est-il que ni le *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) ni les approches qui, au cours de plus d'un demi-siècle, ont mis en avant la centralité de la compétence historique acquise par la pratique, n'ont vraiment équipé les historiens d'un cadre applicatif à la fois réaliste et utile.
- 2 C'est dans la tentative, fort prometteuse, de renouer les liens entre l'histoire et la rhétorique ancienne que réside la portée heuristique de l'entreprise de Ferry qui, dans son travail, se donne pour but l'élaboration d'un modèle humaniste d'analyse de l'argumentation. Ce modèle va à l'encontre de la conception normative qui ne considère comme valides que les preuves ayant pour vocation de réduire les différends et neutraliser la dichotomisation des points de vue adverses. Plus pertinemment, il s'agit

dans cet ouvrage d'appliquer la conception réaliste de la preuve, issue de la Rhétorique aristotélicienne, aux pratiques discursives ordinaires des locuteurs contemporains. Par ailleurs, la faisabilité d'un modèle humaniste de l'argumentation ne peut être évaluée que si l'on s'affranchit d'une vision idéaliste de la rationalité qui, craignant l'incertitude des choses humaines, élude les preuves non-contraignantes et se contente de bâtir un discours argumenté en puisant dans l'univers clos et autoréférentiel de la logique formelle. Aussi l'auteur fait-il preuve d'honnêteté scientifique dans la mesure où, contrairement aux chercheurs qui font souvent abstraction des acquis antécédents dans l'espoir, voire l'illusion, de construire du nouveau, il se tourne vers le passé en faisant l'état de l'art des études antérieures sur l'argumentation en histoire.

- 3 Mais comment Ferry conçoit-il cette rationalité humaniste qui, comme il tient à préciser, ne saurait se confondre avec une théorie de l'argumentation à proprement parler ? Il la définit « comme une confiance dans la capacité de l'être humain à traduire et à justifier son expérience par un discours argumenté, mais aussi comme une confiance dans les capacités de ses pairs à mettre cette argumentation à l'épreuve » (17). Notion centrale dans une approche argumentative qui se réclame de l'expérience, la confiance met en jeu la capacité de l'historien à la fois de produire les preuves et de les passer au crible de la critique : « Ce lien entre exercice, conscience et confiance, c'est ma thèse, permet de dépasser une conception étroite de la rationalité sans renoncer à établir des critères pour évaluer les arguments. » (18) Une telle démarche serait impensable dans l'approche abstraite de l'argumentation telle qu'elle est défendue par Hayden White, selon laquelle les compétences évaluatives et axiologiques de l'historien sont incompatibles avec la démarche scientifique. Cela explique le fait que, dans ce modèle antihumaniste de l'argumentation, aucune place n'est accordée à l'ambiguïté du langage ordinaire, domaine exclusif de la pragmatique, à l'intérieur duquel l'histoire apparaît comme une pseudo-science inéluctablement éloignée des sciences physiques et naturelles, les seules censées dire quelque chose de vrai sur le monde.
- 4 Ces balises posées, Ferry propose dans le premier chapitre (« L'approche rhétorique de l'argumentation ») un retour sur les orientations scientifiques qui se sont attachées à cerner la question de la pertinence d'un argument dans une situation argumentative réelle, en confrontant de manière spéculaire la critique adressée par les tenants de la pragma-dialectique à la *Nouvelle Rhétorique*, d'une part, et les réserves de cette dernière quant à la perspective normative adoptée par la pragma-dialectique, d'autre part. De fait, les deux s'intéressent aux limites de la logique formelle dans l'évaluation des arguments valides, sauf que dans le cas de la pragma-dialectique (van Eemeren et Grootendorst), on cherche à identifier, toujours de manière prescriptive, les « fautes de comportement argumentatif » sur la base d'un rationalisme critique qui devrait réguler la négociation des points de vue dans un conflit d'opinion. C'est par ailleurs contre le relativisme de la *Nouvelle Rhétorique* à l'égard de la résolution des conflits, que la pragma-dialectique met en place sa critique. Plus précisément, selon van Eemeren et Grootendorst (1996), Perelman et Olbrechts-Tyteca seraient coupables de multiplier indéfiniment les critères de rationalité selon les différents types d'auditoire. Pour sa part, la rhétorique reproche à la pragma-dialectique d'avoir en bonne partie détourné l'attention des chercheurs en argumentation de l'objectif originel de la tradition rhétorique aristotélicienne dont le but n'a jamais été de fournir les moyens aptes à dissoudre le *dissensus*, mais plutôt de décrire les outils et les techniques censés produire des discours efficaces dans des situations communicatives authentiques et face à des auditoires réels. C'est d'ailleurs en l'absence

de toute certitude et au cœur même du *dissensus* que s'installe la rationalité de l'homme prudent à qui revient finalement de choisir les stratégies pour produire un discours apte à emporter l'adhésion de l'auditoire.

- 5 Plusieurs approches s'attachent à mettre en doute l'ancrage de l'argumentation sur la logique. Il suffit de penser aux études de Francis Goyet et Christopher Tindale, sans oublier le tournant « ethnographique » de l'argumentation proposé par Marianne Doury ainsi que les réflexions sur la « rationalité stratifiée » d'Emmanuelle Danblon. Sous des angles différents, tous ces auteurs s'accordent sur la nécessité d'une approche plus humaniste de la rationalité qui n'oppose pas la raison aux émotions et aux images que l'orateur donne de soi dans et par son discours, l'enjeu étant prioritairement d'éloigner l'historien de la « dictature » de la vérité et de l'objectivité à tout prix.
- 6 Le discours sur la rationalité en histoire se poursuit dans II (« Le problème de la preuve en histoire ») où l'auteur réfléchit sur le statut de la rhétorique au sein de la science historique, en insistant notamment sur les préjugés et la méfiance qu'elle suscite chez les historiens. Il affirme que pour les tenants de la rationalité au sens étroit, les certitudes représentent l'unique et véritable objet de la recherche historique, alors que l'expérience et l'intuition sont susceptibles de jouer un rôle aussi important en ce sens. De fait, un modèle de rationalité pratique se doit d'opérer la réconciliation entre le « fantôme » du vrai et du certain qui hante depuis toujours la recherche en histoire à propos de la fiabilité des sources et celui, moins catégorique, du jugement et des évaluations de l'historien quant à cette fiabilité. Un premier pas dans ce sens a été fait par Carlo Ginzburg (1980), dont le mérite est d'avoir inscrit l'histoire dans un paradigme indiciaire permettant de renouer « la connaissance du passé avec une conception plus humaniste de la rationalité » (42). Ferry observe, cependant, que l'historien italien ne s'est jamais préoccupé de soutenir ce tournant épistémologique par un modèle rhétorique pratique. Le problème, chez Ginzburg, ne réside pas tant en la prise de conscience de la nécessité de « revaloriser le savoir conjectural », en donnant droit de cité à l'intuition dans la recherche en histoire, mais plutôt en la difficulté à énoncer le savoir pratique dont les formes seraient « muettes », c'est-à-dire réductibles ni à des axiomes ni à des perceptions clairement explicables. Le problème de la nomination des choses qui relèvent d'un savoir pratique ne se pose pas chez Marc Bloch qui, bien avant Ginzburg, a souligné l'importance pour l'historien-artisan de chercher les mots justes, aptes à décrire son expérience. Toujours est-il que chez Bloch aussi demeurent des paradoxes quant à la nature de la démarche à adopter face aux sources historiques que l'on passe au crible de l'évaluation. Ainsi apparaît-il que si Ginzburg n'est pas parvenu à résoudre la contradiction entre son idée humaniste de la recherche documentaire et sa méconnaissance d'un modèle rhétorique de rationalité pratique, Bloch, pour sa part, est toujours resté solidement ancré à une conception cartésienne de la rationalité qui, tendant à séparer nettement la perception et le sentiment, demeure foncièrement incompatible avec un modèle humaniste de l'argumentation historique.
- 7 Dans le chapitre III, Ferry aborde frontalement la question des preuves en rhétorique. D'après les nombreuses sources qu'il mentionne – toutes dignes d'intérêt (Eggs 1999, 2000, Dominicy 2001, 2008, Danblon 2002, 2012, Elster 2003, Tindale et Welzel 2012, Herman et Oswald 2014) – le statut de la raison croise nécessairement le chemin de la psychologie cognitive et des neurosciences. Bien qu'il ait critiqué l'attitude de Ginzburg au regard d'une conception de la rationalité privée de ses corrélats essentiels qui sont l'*ethos* et le *pathos*, Ferry remarque, à raison, que cette ambiguïté était déjà présente dans la

Rhétorique ancienne. En effet, Aristote lui-même s'est attaché à illustrer la pertinence des preuves relevant du caractère de l'orateur et de l'émotion, tout en réduisant de fait le « noyau rationnel de la preuve » aux seuls arguments de l'exemple rhétorique (*paradeigma*) et de l'enthymème. C'est donc à l'encontre de cette vision contingente de la rationalité discursive, héritée de la conception platonicienne de la raison, que Ferry cherche à revendiquer la centralité dans l'entreprise argumentative des preuves techniques qui transcendent les seules frontières du *logos*. Rien n'empêche, en effet, qu'une question éthique ou le manque de crédibilité d'un orateur puissent attester, sans avoir recours à la logique, du peu de validité d'un discours (65). D'où le regard d'une intense curiosité que l'auteur porte sur des études, telles que celle de Sperber et Mercier (2011), qui analysent au plan psychologique les mécanismes de l'évaluation. Il en va de même pour les preuves extra-techniques qui, contrairement aux preuves techniques, relèvent du préconstruit et ne sont pas issues de l'*inventio* de l'orateur. Ainsi en est-il du témoignage qui, d'après Dulong (1998), « apporte une touche particulière d'humanité » (74) par rapport à d'autres documents. Bien que le besoin humain de corroborer la vérité d'un événement traverse d'une partie à l'autre le schéma argumentatif global, aussi technique qu'extra-technique, l'homme ne semble pas encore tout à fait conforté dans sa capacité de fabriquer des valeurs, pas plus qu'il ne saurait tester hors de sa rationalité analytique l'efficacité argumentative d'un discours. La thèse de Ferry réside justement en l'idée que l'homme « n'est pas encore équipé pour assurer son rôle d'étalon de la vérité [...] par manque de maîtrise du modèle rhétorique » (66).

- 8 Une présentation de ce modèle, qui permet « d'identifier et de critiquer une preuve dans toutes ses dimensions (*logos, ethos, pathos*) » (67), nous est enfin proposée dans IV (Un modèle humaniste pour une critique rhétorique des preuves). Le point d'attaque est la remise en cause, dans le sillage tracé par Danblon, de la séparation entre les volets « théorique » et « pratique » de la rhétorique. À la suite de Lockwood 1996, Gross 2000 et Sans 2013, l'auteur observe que l'importance des exercices pour l'enseignement de la rhétorique est clairement revendiquée déjà au sein de la *Rhétorique* d'Aristote. En partant de l'hypothèse que l'exercice rhétorique favorise le développement d'une conscience quant à la nature des arguments mobilisés (cf. Ferry et Sans 2014), il propose de faire du *Traité* d'Aristote un outil pratique performant pouvant servir l'historien dans sa démarche herméneutique des faits, dans un va-et-vient constant entre « l'observation empirique de situations argumentatives et la définition de cadres théoriques pour en rendre compte » (97). La pratique de la rhétorique, en effet, n'implique pas nécessairement un effacement des modélisations théoriques de la *Rhétorique* dont l'« imperfection » (*ibid.*) s'avère fort utile pour aborder dans toute leur complexité les dynamiques qui président à l'émergence et à l'agencement des techniques de persuasion dans une situation communicative réelle. Afin de conforter cette vision de la discipline rhétorique à la fois comme un savoir théorique et un exercice pratique, nourris d'une conception humaniste de la raison, Ferry s'inspire explicitement du modèle interprétatif de William Grimaldi (1957, 1980) qui conçoit la preuve dans une triple dimension : comme matériau, comme forme et comme effet. La deuxième, notamment, est très importante, dans la mesure où elle permet de mettre en saillance le fait qu'entre la manipulation de la matière de la part de l'orateur et les effets que l'argumentation est censée produire chez le destinataire, un travail « d'artisan » se fait sur la forme des arguments que l'on présente à l'assentiment de l'auditoire (v. fig. 1, 100). Ainsi, la prise en compte d'une matière informe, façonnée par un orateur-artisan, en vue d'emporter l'adhésion d'un auditoire, relance la centralité de l'*inventio* rhétorique à partir de laquelle l'orateur

fabrique lui-même la *pistis*, en même temps qu'il réfléchit sur la recevabilité de ses arguments auprès du public. Dans un deuxième temps, Ferry pose très clairement les balises méthodologiques à partir desquelles il compte établir son modèle d'analyse rhétorique de la preuve en histoire. Deux choix président à cette armature méthodologique : 1) « aborder l'histoire comme un genre rhétorique et [...] (2) traduire la conception historique de la preuve au sein du modèle rhétorique » (103). Sans prétendre épuiser l'inventaire des genres de discours, qui sont susceptibles d'émerger au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles pratiques sociales, Ferry définit le genre historique « comme le genre dont la fonction serait de fournir une connaissance scientifique du passé » (*ibid.*) à partir de preuves qui admettent nécessairement la réfutation (v. fig. 2, 104). Se servant de la notion de *genericness* (Bruner 1991), il reconnaît que les locuteurs nourrissent spontanément des attentes à l'égard des genres que les pratiques sociales font émerger et qu'elles transforment parfois en canons. Comment les historiens réagissent face à ces attentes, en construisant corollairement leurs preuves, est le véritable enjeu de la démarche scientifique entreprise dans cet ouvrage. L'analyse du corpus nous en illustre un échantillon clairement non exhaustif, mais qui nous paraît bien représentatif de ce que la maîtrise des outils rhétoriques pourrait représenter pour le travail d'un historien.

- 9 Pour soutenir le bien-fondé de l'approche humaniste de la rationalité, Ferry propose d'analyser trois textes dont le premier est examiné dans V (Établir la vérité historique à propos d'un sujet sensible. *Les Traités négrières* par Olivier Pétré-Grenouilleau). Cet ouvrage d'un spécialiste en histoire de l'esclavagisme illustre clairement jusqu'à quel point s'avère problématique la recherche en histoire, l'opposition entre *epistémè* (science) et *doxa* (opinion) pouvant faire obstacle à la compréhension et à la réception d'un texte. Le point d'attaque de l'analyse est la séparation manichéenne entre histoire et mémoire, la première étant, selon une conception étroite de la rationalité (Nora 1997 [1984]), une correction de la seconde. Au cœur de cette séparation, se situe le rôle social de l'histoire qui, d'après Pétré-Grenouilleau, devrait pouvoir garantir la compréhension des événements passés sans que le jugement de l'historien y fasse son incursion. S'inscrivant dans le courant structuraliste de Fernand Braudel (1987 [1958]), Pétré-Grenouilleau cherche, en effet, à « représenter le passé en mettant à distance les questions éthiques et la charge émotionnelle des événements [dans le but] d'identifier une logique des traités et non de porter un jugement sur leurs conséquences » (110). Mais que se passe-t-il lorsque le récit des événements du passé se heurte à l'histoire de millions d'êtres humains qui ont dû endurer des souffrances indicibles ? La science a-t-elle le droit de faire l'impasse sur la question éthique ? Étant donné la nature problématique de ces questionnements, il était inévitable que le souci de cohérence épistémologique recherchée par Pétré-Grenouilleau s'accompagne d'une vive polémique au sein de l'espace public contemporain. Ainsi Ferry écrit : « Sur un tel sujet, c'est l'application même des canons de l'écriture de l'histoire qui peut donc déclencher la polémique : d'où l'importance d'une maîtrise du niveau technique de l'argumentation. » (116) Dans son analyse ponctuelle et toujours lucide des extraits tirés des *Traités négrières*, il relève la porosité de la frontière qui sépare les réflexions scientifiques de l'historien et l'émergence, malgré lui, d'une problématisation éthique. Pétré-Grenouilleau, en effet, passe d'une phase où les politiques esclavagistes et leurs effets sont minutieusement décrits selon une topique objective, à une autre, où plusieurs subjectivités laissent émerger une certaine empathie de l'historien vis-à-vis du destin des esclaves (emploi d'un temps itératif, changement du sujet de conscience à l'aide du pronom « on », sollicitation des sens, etc.). C'est dans de telles circonstances

énonciatives, qui vont à l'encontre des canons de la discipline assumés explicitement par l'historien, que l'« exactitude comptable » de l'investigation historique cède la place à la « vraisemblance », à savoir « la capacité de l'auteur à faire passer sa description pour un compte-rendu fidèle de la réalité » (125). Aussi en va-t-il des passions que la rationalité de Pétré-Grenouilleau refuse au nom d'un souci d'objectivité et d'impartialité. Ferry observe que l'historien a souvent recours à la métaphore des « mécanismes » qui devrait pouvoir permettre, à coup d'abstractions, une mise à distance de la recherche vis-à-vis des émotions. Encore une fois, une telle démarche s'avère peu praticable dans la mesure où l'on se trouve obligé de prendre en compte la réception de son ouvrage par un auditoire qui, lui, n'est pas obligé de cacher ses émotions quant aux événements tragiques relatés. Ainsi se pose la question de savoir comment en dépit du positionnement épistémologique de l'historien, ce dernier intègre les émotions qui conviennent dans une situation argumentative donnée. Dans une approche humaniste de la rationalité, la piste suggérée par Ferry ne pouvait pas être plus claire : « il s'agit d'utiliser notre faculté d'empathie pour intégrer le point de vue de l'auditoire dans l'analyse [...] formuler des hypothèses sur les émotions qui conviennent pour un auditoire donné. Et à l'aune de ces hypothèses, [...] analyser la pertinence des choix rhétoriques d'un orateur » (135). Cela revient en quelque sorte à rendre justice à la fiabilité des sources sans pour autant exclure l'implication du *pathos* de l'orateur, sous la forme de l'adaptation émotive à son auditoire. Cette démarche permettrait par ailleurs de conjurer le risque d'alimenter des polémiques aussi bien du côté des historiens, qui pourraient voir l'intégration du *pathos* dans le discours comme des « concessions à un traitement mémoriel du passé », que de celui du public qui pourrait interpréter comme un manque de tact le souci de scientificité dicté par les canons de la discipline. Et c'est justement à propos de la réception rhétorique des *Traites négrières* que Ferry formule ses considérations conclusives. D'abord, il souligne que malgré les propos virulents des détracteurs de Pétré-Grenouilleau, ceux-ci partagent avec lui une certaine méfiance vis-à-vis de la rhétorique dont la technique demeure pourtant nécessaire pour représenter convenablement les événements du passé. Deuxièmement, les opposants se réclament ouvertement des mêmes valeurs d'objectivité, de rigueur scientifique et d'impartialité, tout en délivrant, et c'est en cela qu'ils n'arrivent pas à trouver une convergence, deux représentations différentes de l'histoire : une figuration de la réalité pour l'historien-artisan et un récit de la mémoire pour les sujets concernés par les faits.

- 10 Le chapitre VI (« Exprimer les intuitions issues de la phase de découverte ») est consacré à *La Vie fragile*, par Arlette Farge. Chez Farge, l'excès de scrupule et le respect des canons de l'écriture historiographique, qui caractérisaient la démarche de Pétré-Grenouilleau, se trouvent complètement basculés. Spécialiste de l'histoire du peuple au 18^e siècle, Farge adopte une approche peu commune en histoire, fondée sur l'intégration, par empathie, du point de vue des acteurs de l'histoire. Il s'agit de toute évidence d'une perspective « compassionnelle » qui fait de l'archive judiciaire non pas le support à l'aide duquel établir la vérité, mais plutôt un instrument qui indexe le travail d'écriture de l'histoire presque entièrement sur le point de vue des classes populaires. Plutôt qu'une mise à distance des émotions, Ferry observe dans la topique de Farge une tendance à reconnaître la centralité du *pathos* dans la démarche scientifique et, corollairement, à donner la place qui convient à ses intuitions, témoins fiables de la rencontre entre l'archive et le peuple du 18^e siècle. Cette concession aux intuitions ne se fait pas pour autant sans prise de risque, dans la mesure où Farge, au contraire de Danblon (2002), tend à ignorer la différence entre le « contexte de la découverte », lieu d'émergence des hypothèses, et le

« contexte de la justification », où ces hypothèses sont passées au crible de la critique. Comme chez Bourdieu (1993), cette critique réside entièrement dans l'écriture historiographique, une écriture qui n'aboutit jamais à des généralisations et qui permet à Farge de rendre compte, par l'emploi de différentes preuves rhétoriques, de la complexité des comportements du peuple. Observateur fin de ces techniques, Ferry s'attache à examiner comment Farge parvient à produire des effets de réel sur la seule base des intuitions et des sentiments qu'elle éprouve face à l'archive, et à illustrer sa difficulté à exprimer le résultat obtenu lors de la phase de découverte. Le problème des archives, en fait, est qu'elles donnent souvent indirectement accès aux paroles et aux gestes authentiques des acteurs de l'histoire, ce qui se traduit concrètement par un échec du principe d'effabilité, à savoir l'impossibilité de transmettre au public les mêmes effets de réel que l'historienne a ressentis au moment de la découverte. Ferry observe scrupuleusement que les procédés rhétoriques de Farge vont jusqu'à présenter le passé comme une description d'événements, un micro-récit qui transforme le lecteur en spectateur, à travers toute une gamme de procédés énonciatifs (effacement, ralentissement, etc.), comme si la scène avait lieu sous les yeux du public contemporain, dans le *hic et nunc* de l'énonciation. Plusieurs fois utilisée, cette technique appelée *ekphrasis* est de toute évidence inconciliable avec les critères de validité qui sous-tendent l'historiographie contemporaine, encore que Farge s'efforce d'assurer la compatibilité entre sa méthode et les canons du genre historique. Par ailleurs, l'*ekphrasis* s'avère un outil indispensable dans la démarche de l'historienne, dans la mesure où il lui permet de mieux présenter ses preuves, mais aussi de déconstruire des stéréotypes (par exemple, l'idée reçue de la foule aimant assister aux exécutions pour satisfaire son « besoin » inné de violence) ou de réhabiliter *a posteriori* l'image du peuple injustement accusé dans des circonstances particulières du passé.

- 11 Le modèle humaniste de la rationalité, applicable aussi bien aux approches soucieuses des canons de la discipline historique qu'aux modèles plus intuitifs et libres de contraintes, intervient *a fortiori* dans l'histoire pragmatique, telle qu'elle est mise en place dans un ouvrage de Niall Ferguson dont Ferry parle dans le chapitre VII (« Formuler une prédiction en histoire. *The Ascent of Money* »). En dépit de sa conception indéterministe, selon laquelle l'historien ne saurait fournir des prédictions, le chercheur et journaliste britannique élabore une écriture de l'histoire qui, de fait, lui permet non seulement de relater les événements passés, mais aussi d'en anticiper d'autres. Sans constituer un paradoxe, ce décalage entre conviction théorique et construction d'un *ethos* prophétique s'accommode parfaitement de la notion de Danblon, maintes fois évoquée par Ferry, de « rationalité stratifiée ». Destiné au grand public, *The Ascent of money* prétend d'ailleurs présenter les conséquences néfastes sur les plans économique et financier de certains événements, dans le but de mettre en garde l'opinion publique sur les risques que l'histoire puisse se répéter. Il s'agit, plus précisément, pour Ferguson, d'établir des analogies avec des précédents historiques, en utilisant son expérience sur le terrain comme preuve extra-technique afin de donner des conseils et des recommandations pour prendre les bonnes décisions. L'écriture audacieuse de Ferguson a bien des rapports avec le *paradeigma* (exemple) et le genre délibératif aristotéliens. Toujours est-il que Ferguson n'est pas un orateur auquel incombe le devoir de la délibération, mais un historien qui refuse catégoriquement d'établir des lois générales, se limitant à justifier le rapprochement entre la situation passée et celle qui, par analogie, pourrait survenir dans le futur (v. l'exemple de la mondialisation à la veille de la première guerre mondiale, 195-196). Ainsi, écrit Ferry : « En énonçant des *leçons* d'histoire, et non des *lois*, Ferguson

nous invite à envisager une approche de la validité [du raisonnement] qui ne se réduise pas à la logique » (197). Plutôt que de réfléchir sur les preuves fournies, Ferry se pose le problème de savoir sur quelle base rationnelle deux situations, l'une antécédente à l'autre, peuvent être jugées comme relevant de la même nature. Si ce questionnement n'est pas nouveau sur les plans philologiques et philosophiques (Grimaldi 1957, 1980, Hauser 1968, 1985, Benoit 1987, Schollmeier 1991), il l'est, en revanche, sur le plan de l'utilité que le *paradeigma* peut avoir pour l'historien. Cette utilité réside dans le fait qu'au-delà des conseils pratiques que l'exemple historique peut fournir, l'étude des précédents historiques témoigne d'une confiance à l'égard de l'homme et de sa capacité à réagir avec prudence face à la cyclicité de certains événements qui, échappant à la mémoire des acteurs, resurgissent du passé sous des formes nouvelles et parfois plus insidieuses. Ici encore, Ferry se penche sur la réception de l'ouvrage, en distinguant entre différentes « illusions normatives » qui témoignent bien de la difficulté de la communauté des historiens à sortir d'une conception idéaliste de la preuve dans leurs discussions critiques.

- 12 Après avoir montré, à l'aide de trois cas d'étude, comment les historiens élaborent leur propre rhétorique vis-à-vis de sujets fort complexes, Ferry revient, dans le chapitre VIII (« L'erreur d'Hayden White »), au point de départ de sa réflexion. Comment la rhétorique de la preuve intervient-elle sous la plume des historiens pour interpréter les événements du passé et dans quelle mesure une approche humaniste de la rationalité de la preuve peut contribuer à cette interprétation ? L'auteur propose une critique lucide et tranchante de la conception d'Hayden White dont l'erreur serait de ne concevoir aucun critère pour préférer une théorie historique à une autre (White 1982). Ce parti relève d'une attitude sceptique, que White assume de manière parfois très provocatrice, allant jusqu'à nier la possibilité d'une science historique. Ferry fait preuve de tact lorsqu'il critique cette prise de position en la qualifiant de « douteuse pour le moins au plan éthique », alors que l'on lit entre les lignes la passion qui anime sa réfutation des thèses de White. Les points fondamentaux sont au nombre de trois : 1) White neutralise la différence entre rationalisme critique et relativisme en inhibant toute tentative de confronter et choisir entre telle ou telle théorie ; 2) pour lui la rhétorique est un filtre pour percevoir le réel, alors que Ferry soutient manifestement la thèse de la rhétorique, au sens aristotélicien, comme un ensemble d'outils que tout le monde est censé s'approprier pour mener à bien une argumentation ; 3) le scepticisme de White ne lui permet même pas de reconnaître les documents historiques comme des outils contraignants pour l'interprétation. Pour lui, l'entreprise persuasive n'existe pas, l'échange se limitant le plus souvent à un dialogue de sourds, au sens d'Angenot (2008).
- 13 De par son caractère fort innovant et de qualité, l'ouvrage de Ferry mérite une large diffusion ainsi qu'une discussion approfondie au sein de la communauté des chercheurs travaillant non seulement en histoire et en argumentation, mais aussi en sciences du langage. Le lecteur remarquera sans doute qu'un apparemment régulier demeure entre les événements passés auxquels s'intéressent les historiens – qu'il s'agisse de sujets sensibles comme les traites négrières ou des phénomènes qui adviennent dans le long terme comme les crises économiques cycliques – et les implications énonciatives, pragmatiques et sémantiques qui constituent une bonne partie de l'analyse de l'auteur. Celle-ci a le mérite d'avoir mis à l'épreuve une conception de la conscience humaine qui, sans se renfermer dans une schématisation abstraite, n'aboutit jamais à l'apologie de l'irrationnel. Le choix d'appliquer au discours historique un modèle d'analyse pratique

des preuves rhétoriques a permis à l'auteur de réfléchir sur la problématique de la rationalité sous un angle qui n'est pas celui des règles de la logique. L'enjeu n'est alors plus, comme chez White, le scepticisme devant l'impossibilité de décrire le monde, mais plutôt le sentiment de confiance que l'homme est censé nourrir à l'égard de l'Altérité. Dans une telle perspective, l'Autre n'est plus conçu comme un ennemi que l'on s'efforcerait de disqualifier, mais plutôt comme un sujet capable de tenir des propos sur une question déterminée et de les défendre au nom de sa liberté d'esprit. D'ailleurs, comment pourrait-on définir une opinion autrement que comme un puissant et profond cri de liberté ?

BIBLIOGRAPHIE

- Angenot, Marc. 2008. *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique* (Paris : Fayard)
- Benoit, William. 1987. « On Aristotle's Example », *Philosophy & Rhetoric* 20:4, 261-267
- Bourdieu, Pierre (éd.). 1993. *La Misère du monde* (Paris : Seuil)
- Braudel, Fernand. 1958. « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales ESC* 13 : 4, 725-753
- Bruner, Jerome. 1991. « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry* 18:1, 1-21
- Danblon, Emmanuelle. 2002. *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion* (Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles)
- Danblon, Emmanuelle. 2012. « La rhétorique ou l'art de pratiquer l'humanité », *Semen* 34, 19-34
- Dominicy, Marc. 2001. « L'épidictique et la théorie de la décision », Dominicy, Marc & Madeleine Frédérique (éds). *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme* (Lausanne : Delachaux et Niestlé), 49-78
- Dominicy, Marc. 2008. « Epideictic rhetoric and the representation of human decision and choice », Korta, Kepa & Joana Garmendia (éds). *Meaning, Intentions, and Argumentation*, (Stanford : CSLI Publications), 179-207
- Dulong, Renaud, 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle* (Paris : Éditions de l'EHESS)
- Emeren, Frans H. van et Rob Grootendorst. 1996. *La nouvelle dialectique* (Paris : Kimé)
- Eggs, Ekkehard. 1999. « Ethos aristotélien, conviction et pragmatique moderne », Amossy, Ruth (éd.). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos* (Lausanne : Delachaux et Niestlé), 31-59
- Eggs, Ekkehard. 2000. « Logos, ethos, pathos – l'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote », Plantin, Christian, Marianne Doury & Véronique Traverso (éds). *Les émotions dans les interactions* (Lyon : PUL), 15-31
- Farge, Arlette. 1986. *La Vie fragile : Violence, pouvoirs et solidarité à Paris au XVIIIe siècle* (Paris : Hachette)
- Ferguson, Niall. 2008. *The Ascent of money. A Financial history of the world* (New York : Penguin)

- Ferry, Victor & Benoît Sans. 2014. « Educating Rhetorical Consciousness in Argumentation ». *Proceedings of the Sixth Annual Conference of The Canadian Association for the Study of Discourse and Writing*, 96-112
- Ginzburg, Carlo. 1980. « Signes, traces, pistes : racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat* 6, 3-44
- Grimaldi, William. 1957. « A Note on the pisteis in Aristotle's Rhetoric, 1354-1356 », *American Journal of Philology* 78: 2, 188-192
- Grimaldi, William. 1980. *Aristotle, Rhetoric, I: A Commentary* (New York :Fordham University Press)
- Gross, Alan, G. 2000. « What Aristotle Meant by Rhetoric? », Gross, Alan & Arthur Walzer (éds). *Rereading Aristotle's Rhetoric* (Carbondale: SIU Press), 24-37
- Hauser, Gerard, A. 1968. « The Example in Aristotle's Rhetoric: Bifurcation or Contradiction ? », *Philosophy & Rhetoric* 1: 2, 78-90
- Hauser, Gerard, A. 1985. « Aristotle's Example Revisited », *Philosophy & Rhetoric* 18:3, 171-180
- Lockwood, Richard. 1996. *The Reader's Figure* (Paris: Droz)
- Nora, Pierre (éd.). 1997 [1984]. *Les lieux de mémoire*, 1 (Paris : Gallimard)
- Perelman, Chaïm (éd.). 1963. *Raisonnement et démarches de l'historien* (Bruxelles : Éditions de l'Institut de Sociologie)
- Perelman, Chaïm (éd.). 1969. *Les catégories en histoire* (Bruxelles : Éditions de l'Institut de Sociologie)
- Perelman, Chaïm et Lucie Olbrechts-Tyteca. 2008 [1958]. *Traité de l'argumentation* (Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles)
- Pétre-Grenouilleau, Olivier. 2004. *Les Traités négrières. Essai d'histoire globale* (Paris : Gallimard)
- Sans, Benoît. 2013. « Dynamics of Aristotle's Rhetoric », *XIX conférence de la Société Internationale pour l'Histoire de la Rhétorique*, 1-11
- Schollmeier, Paul. 1991. « Practical Intuition and Rhetorical Example », *Philosophy & Rhetoric*, 24:2, 95-104
- Sperber, Dan & Hugo Mercier. 2011. « Why do humans reason? Arguments for an argumentative theory », *Behavioural and Brain Sciences*, 34:2, 57-111
- White, Hayden. 1982. « The Politics of Historical Interpretation : Discipline and De-Sublimation », *Critical Inquiry* 9:1, 113-137

AUTEURS

FRANCESCO ATTRUIA

Università degli Studi di Salerno